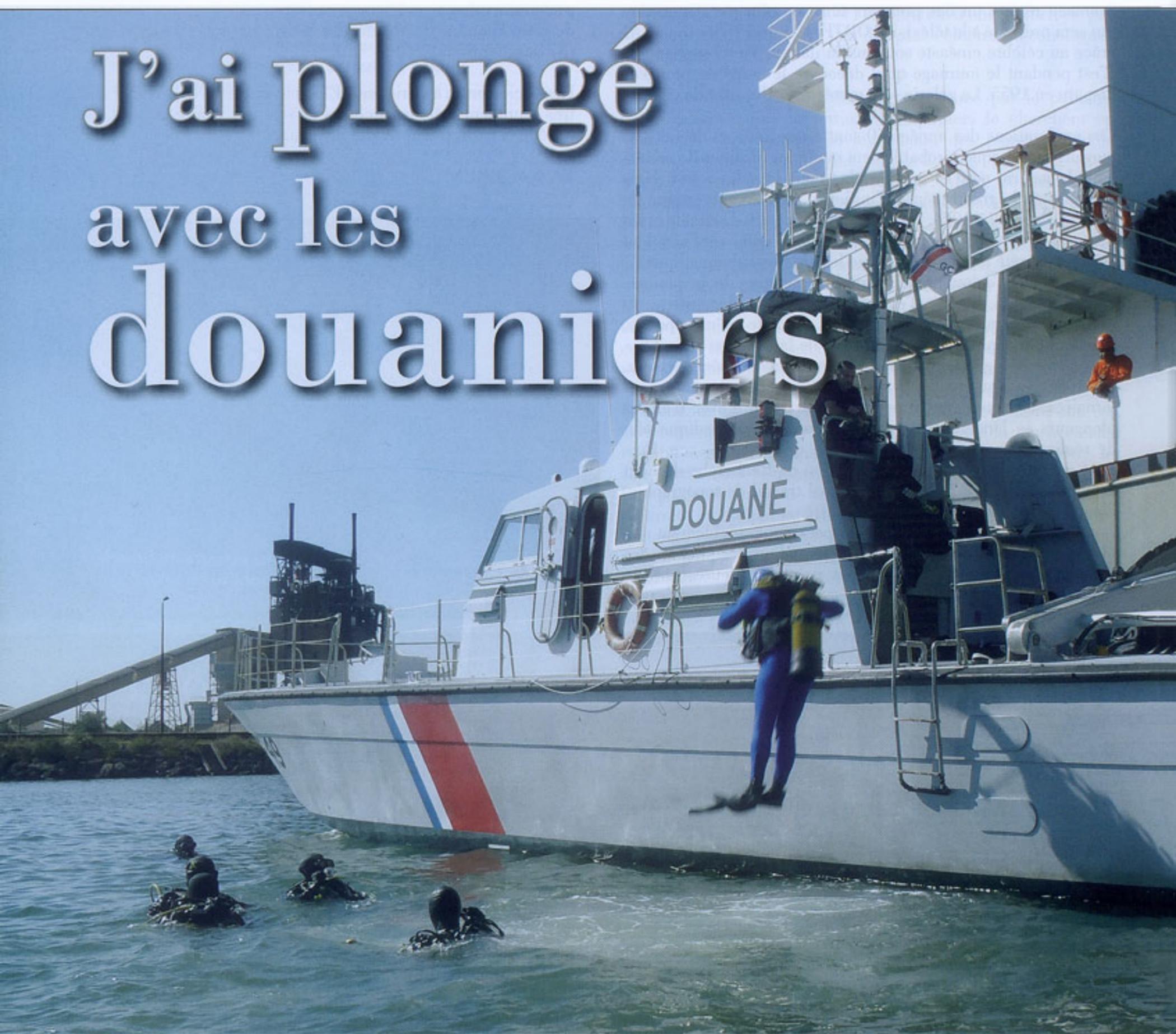


J'ai plongé avec les douaniers



Lectrices, lecteurs connaissez-vous les unités garde-côtes de la Douane Française au service de votre sécurité ?

La Douane en mer, c'est avant tout la sécurité de l'espace national et communautaire et la sécurité des loisirs nautiques. Dans le cadre interministériel de la Fonction Garde-Côtes (coFGC, qui regroupe la Marine Nationale, la Douane, la Gendarmerie Maritime et la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale et la Sécurité Civile, et qui compose l'Action de L'Etat en Mer (AEM), elle participe activement à cette mission sur plus de 5000 km de frontières maritimes.

Les moyens de la douane servis par des spécialistes sont composés de navires (de 10 à 42m), d'hélicoptères (Eurocopter E-135), d'avions de surveillance (CESSNA F406) dont 2 sont équipés de matériels de détection de la pollution marine (avions POLMAR). Ces moyens sont en cours de modernisation et d'évolution importante avec l'arrivée de nouvelles vedettes de

12m (chantiers Bernard), d'un troisième patrouilleur de 53m en Méditerranée (chantiers SOCARENAM), d'une nouvelle flotte d'avions (Beech Craft King 350).

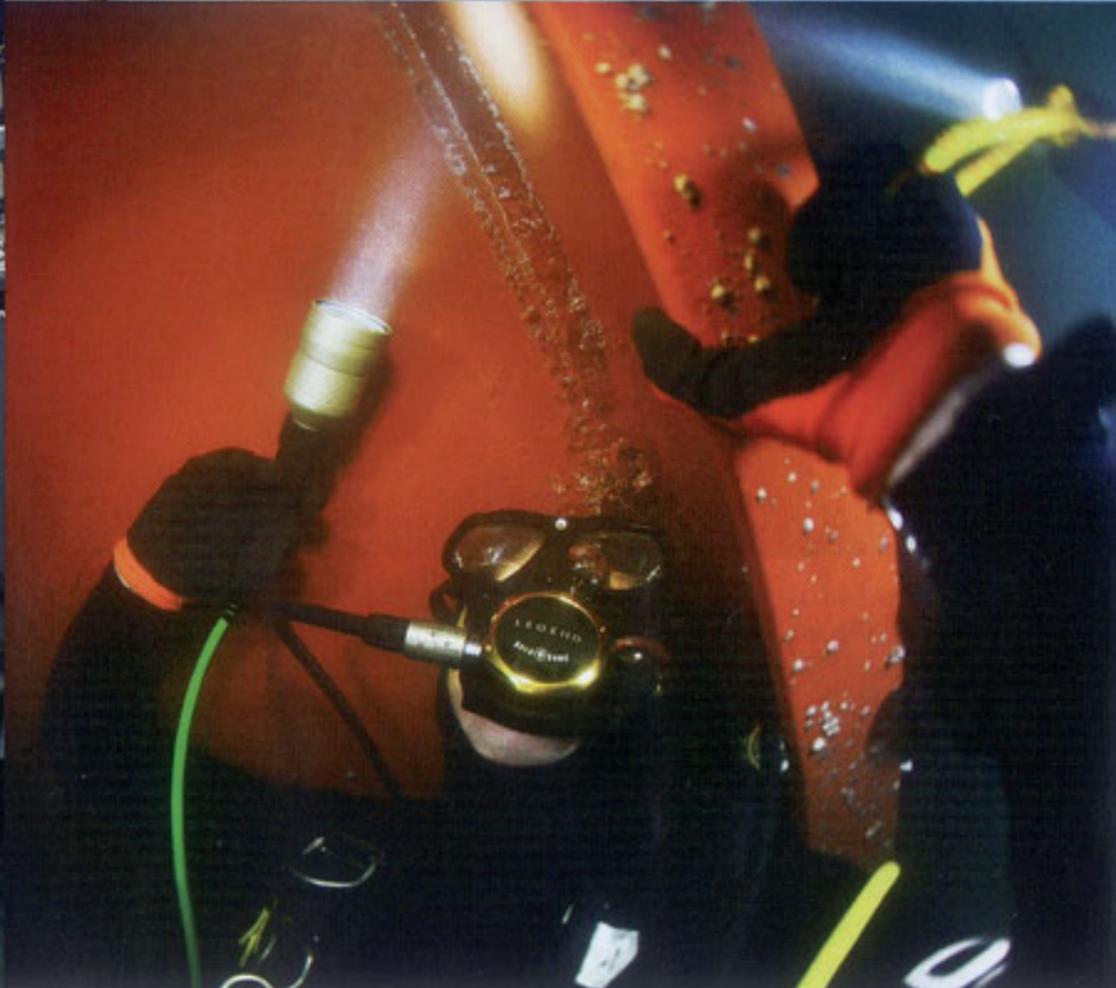
Le service garde-côtes exerce un contrôle douanier et fiscal aux frontières maritimes de l'union européenne.

Il s'agit de lutter en priorité contre la contrebande maritime sous toutes ses formes car dangereuse pour la santé et la sécurité publique : stupéfiants, armes, munitions et explosifs.

La contrebande est en effet préjudiciable aux intérêts économiques nationaux ou communautaires : Tabacs, alcools, contrefaçons ...

La Douane intercepte, puis saisit les marchandises et les navires de fraude, y compris lors d'opérations internationales.

Le service garde-côtes douanier participe aux missions interministérielles coordonnées par les préfets maritimes (de Toulon, Cherbourg ou Brest, les sièges des directions régionales



Au chapitre des métiers de la plongée, les douaniers ont aussi leur mot à dire : une formation des plus sérieuses, des plongeurs capables d'intervenir dans toutes les conditions...

garde-côtes DRGC sont basées à arseille, Nantes, Rouen et Fort de France).

Ainsi, il participe à la sécurité des approches maritimes du territoire national, aux recherches, à l'assistance des navires en difficulté, aux sauvetage des personnes en détresse en mer, aux opérations de prévention et de lutte contre les flux migratoires, d'actes terrorismes venant de la mer, il lutte contre les grands trafics illicites de produits stupéfiants, d'armes, contrôle les activités de la pêche pour préserver les réserves halieutiques, lutte contre le braconnage, protège les biens culturels maritimes (sites archéologiques en Méditerranée, épaves, amphores ...), fait respecter les règles de sécurité en mer par les utilisateurs de bateaux et d'engins nautiques pour la circulation, la vitesse, les équipements de sécurité ...

La Douane et son service garde-côtes, de part ses personnels spécialisés, ses moyens aéronavals et les missions qui lui sont

dévolues, est la première administration à la mer après la Marine Nationale, elle est un acteur incontournable et reconnu au sein de l'AEM.

Mais allons maintenant nous immerger dans le milieu VCNC dont l'acronyme en fait veut dire « Visite de Coques de Navires de Commerce » et où j'ai souvent entendu parler aussi de « LCFI » ... c'est à dire de Lutte Contre la Fraude Immergée ... Un jargon bien particulier et atypique qu'il convient chers lectrices et lecteurs d'explorer plus en profondeur ...

Mais qui sont ces plongeurs ?

Ils sont recrutés parmi les équipages des patrouilleurs et vedettes garde-côtes et des vedette de surveillance rapprochée. Volontaires pour suivre une formation qualifiante, actuellement auprès du Centre d'Activité Plongée de Trebeurden (22), elles ou ils, vont obtenir une certification de plongée professionnelle. Coursus spécifique qui sera passé au préalable, par plusieurs



étapes indissociables : Une réussite au concours des Douanes, un stage à l'École des Brigades des Douanes (ENBD) à La Rochelle, l'expérience plus ou moins longue du métier de douanier dans une unité terrestre, une motivation pour devenir « marin des douanes » et enfin, une grande motivation pour devenir « plongeur des douanes ».

Devenir « marin des douanes », c'est déjà réussir des stages exigeants et passionnants avec à la clef des brevets professionnels normés Marine marchande (STCW95) tels le « capitaine 200 » et le « 250 KW » (mécanique).

Devenir « plongeur des douanes », c'est passer au préalable par des tests de sélection aquatiques, une aptitude médicale à l'hyperbarie, l'avis d'une commission annuelle qui étudie les meilleurs dossiers (une petite dizaine par an), et l'accès au monde hyperbare va enfin devenir possible ...

S'enchaînera ensuite, dans un premier temps, une formation initiale CL1 mention B i (5 à 6 semaines).

Dans un second temps, le plongeur confirmé (c'est à dire un peu expérimenté dans son unité garde-côtes), sera dirigé vers une formation professionnelle spécifique au métier de plongeur des douanes dénommée « stage de visite de coque des navires de commerce » (VCNC).

Ce stage annuel (100 % douanier et unique en Europe), organisé et géré par l'ENBD, est dispensé dans la zone du GPMM (Grand Port Maritime de Marseille-FOS) et dure une douzaine de jours consécutifs. Une douzaine d'agents participent à chaque session. Le plongeur suit, à un rythme soutenu, des cours théoriques et pratiques complétés par des interventions sous coques sur cibles

réelles (navires de commerce).

L'objectif est de former les plongeurs aux inspections de coque de navires en toutes circonstances dans des conditions de sécurité maximale.

L'encadrement du stage est composé exclusivement d'un staff de formateurs plongeurs chevronnés et aguerris.

A chaque session, sont invités à participer 2 à 3 plongeurs de douanes étrangères (Finlande-USA-suedois-Espagnols ...). La finalité étant de partager les connaissances, d'échanger, de favoriser la bonne coopération internationale.

Cette formation spécifique nationale (« French Touch » !) est d'ailleurs dispensée dans bon nombre de pays (Am. du sud, Am. centrale, Antilles ...)

Cette coopération se traduit également par des séminaires comme par exemple en 2014 « le séminaire européen de plongeur anti-drogue » piloté par la DRGC de Manche-Mer du Nord et soutenu par la DRI, la délégation aux relations internationales.

Dans le domaine de la LCFI (amis lecteurs, nous progressons en eaux troubles, voire chargées ! ...) les échanges de renseignements entre États sont essentiels pour aboutir à des saisies de stupéfiants. Nous ne développerons pas l'analyse du renseignement qui permet au service spécialisé de cibler un navire plutôt qu'un autre, dans un site portuaire par exemple.

Rappelons aussi que l'étroite collaboration avec les différents services de l'État comme par exemple en Méditerranée, celle entretenue avec les pelotons de sûreté de la Gendarmerie Maritime, sont de nature à optimiser également la LCFI.

Réussir donc la spécialisation de plongeur VCNC est une



ouverture opérationnelle vers des interventions sous-marines délicates, complexes où le risque zéro n'existe bien évidemment pas.

Dans sa mission principale qu'est la LCFI, le plongeur VCNC, au sein d'une équipe, est en capacité d'inspecter sous coque tout type de navire, de tout tonnage, de jour comme de nuit, à quai ou au mouillage. Cela va du minéralier de plus de 300m de long avec une largeur de plus de 50m et un tirant d'eau de plus de 20m à quai par exemple, jusqu'au bateau de plaisance, de grande plaisance (yacht), au navire de pêche ... « Qui peut le plus peut le moins », n'est-ce pas !

La méthodologie employée, permet de vérifier scrupuleusement toutes les parties des œuvres vives du navire (la coque) susceptibles de transporter et de dissimuler des marchandises de fraude immergées (stupéfiants) mais nous n'en dirons pas plus.

Cette méthodologie est insérée dans le manuel de sécurité hyperbare « MSH » de l'administration des Douanes. Ce manuel, obligatoire depuis le 17 juillet 2002, a été réactualisé en 2014 par la direction générale des Douanes (bureau B2 et ses référents en la matière) de part les dernières évolutions réglementaires du Ministère du Travail.

Rappelons que le plongeur douane travaille exclusivement avec les tables de décompressions MT92.

Au-delà de sa mission prioritaire, le plongeur des douanes peut être amené à participer à bon nombre de missions diverses et variées :

Aux opérations de recherches et de sauvetage de personnes,

sous l'égide d'un CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage) dans le cadre de l'AEM, ou à la demande d'un autre organisme étatique comme par exemple la Gendarmerie Départementale.

En Méditerranée, les plongeurs suivent une formation sur la conduite à tenir en cas de crash d'un aéronef. Ce stage annuel de 3 jours, à CARRO (13), appelé « Survie-Aéronefs – Douane-Finances » est organisé et géré par Ecole d'Application de la Sécurité Civile (ECASC /administration partenaire de la Douane au CoFGC) et la Cellule Instruction Hélicoptère Douane (CIHD). A des opérations ponctuelles et particulières à la demande d'un service douanier, d'une autre administration comme le DRASSM (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous Marines).

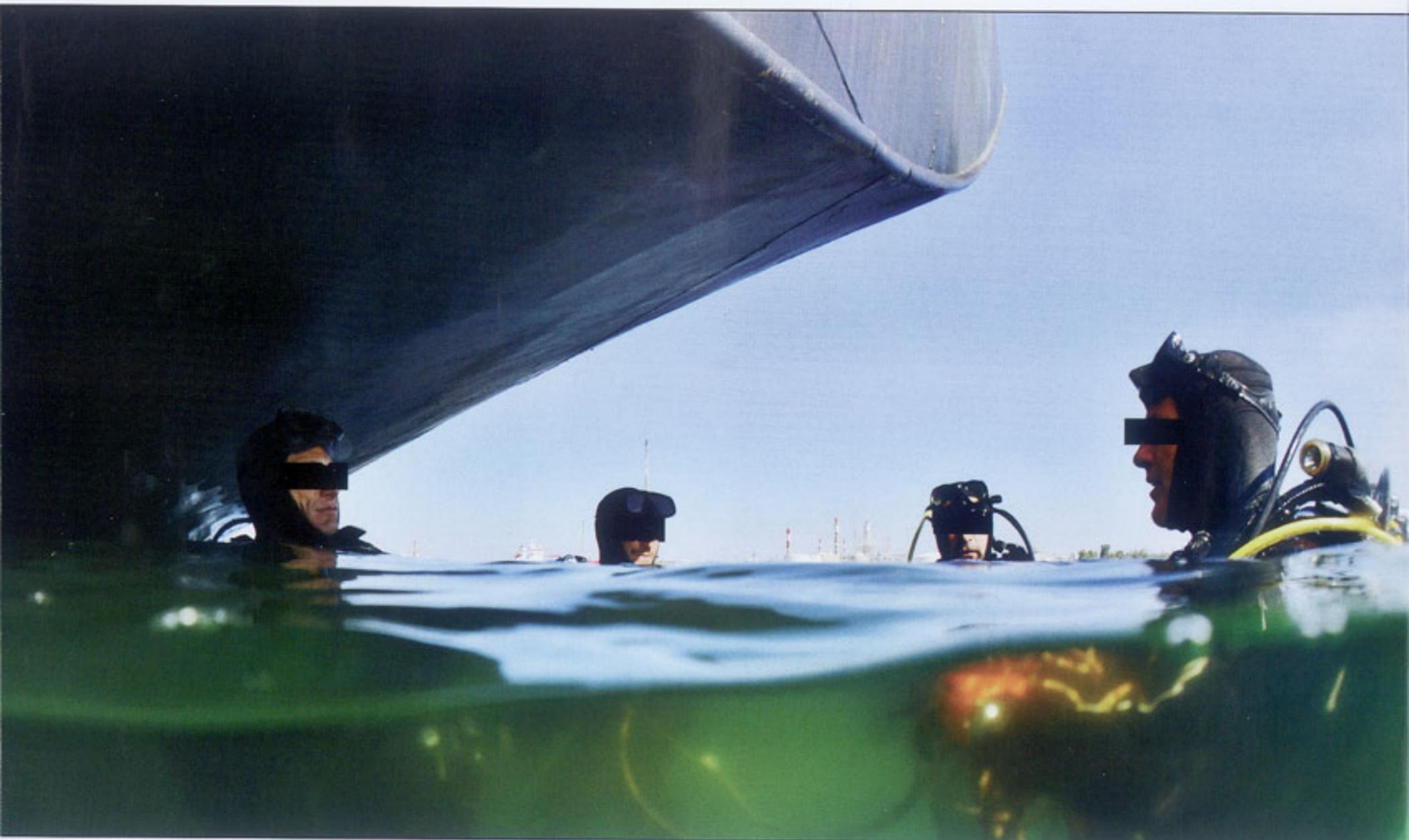
Enfin, le plongeur participe bien évidemment aux opérations d'entretien et de maintenance de la coque du moyen naval sur lequel il est embarqué.

Le plongeur des douanes doit se recycler impérativement tous les 3 ans. En alternance, 5 jours durant, il suivra une remise à niveau en matière de sécurité liée à la pratique de la plongée sous-marine ou en VCNC.

L'équipement du plongeur VCNC est assez basique finalement. L'efficacité des interventions repose en effet sur le haut niveau de technicité et opérationnel des agents et sur du matériel et équipement éprouvés, simples, performants et fiables.

Depuis quelques années, la sélection de ces derniers est rationalisée.

Pour respecter les dispositions du code ISPS (International Ship



and Port Facility /code pour la sûreté de navires de commerce) sur les sites portuaires, les vêtements de plongée chargés de protéger du froid et du mieu ambiant (milieu hostile car les eaux sont souvent chargées, polluées ...) sont floqués DOUANE de façon à bien identifier et authentifier l'équipe VCNC sur le terrain.

Un marché public ordonné par le bureau B2 de la direction générale, pour une durée de 4 ans, est en cours de finalisation.

En suivant un raid VCNC le 2 octobre dernier dans la zone portuaire de Marseille-FOS, j'ai compris tout l'intérêt LCFI des opérations de la « Douane plongeur ».

Sous la houlette du Centre Opérationnel des Douanes (COD), d'importants moyens sont mobilisés.

Vedette garde-côtes, collaboration avec des services terrestres, huit plongeurs à minima, une logistique incontournable et bien orchestrée pour travailler efficacement dans une zone portuaire comme celle du GPMM à FOS.

Nous y sommes, le travail en équipe, le rôle attribué à chacun, le respect des procédures, le dispositif de sécurité mis en place, la sécurisation poussée du navire avant l'intervention hyperbare, un des points forts de l'équipe VCNC, la motivation absolue d'un groupe soudé par la passion du métier « palmes aux pieds », exigeant, dangeureux.

Progression dans la quasi obscurité, en contact permanent avec la coque du navire, code de communication avec les autres plongeurs qui évoluent chacun à des profondeurs différentes...

Inspection à l'aller et au retour d'une longue coque sombre immergée... regards croisés, signaux convenus sur une ligne... il ne s'agit pas de passer à côté d'un moindre petit indice...

Enquêter sous la coque d'un navire, c'est un métier de spécialistes formés dans le respect de procédures de sécurité très strictes.

Comment ne pas saluer alors dans cette rubrique « PRO » par quelques lignes et des photographies partagées, l'engagement total de celles et ceux qui servent la douane au quotidien avec efficacité et dévouement dans les airs, sur terre et sous... l'eau ? Souhaitons le meilleur à la « Douane-Plongeur » pour toutes les missions opérationnelles à venir pour lutter contre la fraude immergée.

JEAN DE SAINT VICTOR DE SAINT BLANCARD

Remerciements

Monsieur Christian ECKERT - Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances et des comptes Publics, chargé du budget
Madame Hélène CROQUEVIEILLE - Directrice Générale - DGDDI

Le bureau BIC à la DGDDI

Monsieur Nicolas BARRAUD - Service Presse - BIC - DGDDI
La Direction Régionale des Douanes de Méditerranée à Marseille
Monsieur Hugues-Lionel GALY chef de la DRGC de Méditerranée

Le pôle opérations de la DRGC de Méditerranée

Monsieur Alain JEUNESSE - Officier naval Interrégional - Responsable Activités Plongeurs - DRGC de Méditerranée

Le Commandant et l'équipage de la DF49

Tous les plongeurs de la Douane rencontrés le 2.10.2014 pour mener à bien l'opération « RAID VCNC » en zone GPMM de Marseille-Fos